



Nombre de conseillers : 19

Nombre de conseillers votants : 14

- dont « pour » : 14

- dont « contre » : 0

- abstention : 0

Délibération n°2024-59

Date de la convocation : 11 septembre 2024

Objet : Fixation du lieu du prochain conseil d'administration

Le 17 septembre 2024 à 10h00

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Misson, sous la présidence de Monsieur Serge LASSERRE, Vice-Président en exercice :

Etaient présents : Marie Noëlle APOLDA, Robert BACHERE, Valérie BRETHOUS, Henriette DUPRE, Dominique DUPUY, Julie FIALIP, Ginette GASSIE, Véronique GOMES, Jacques HERNANDEZ, Serge LASSERRE, Gisèle MAMOSER, Marie-Hélène SAGET, Jean-Michel DULUCQ

Etaient excusés : Christelle CAMOUGRAND, Corine de PASSOS, Jean-Marc LESCOUTE, Roland TOUYA

Était Absente : Lucie LOUBERE

Pouvoirs : Jean-François LATASTE à Dominique DUPUY

Secrétaire de séance : Yannick BASSIER, Directeur Général des Services

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le lieu du prochain conseil d'administration,

Après avoir entendu Monsieur le Président,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE que le prochain conseil d'administration se tiendra à Peyrehorade

Monsieur le Vice-Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Vice-Président,
Serge LASSERRE


